

Sujet : Enquête publique sur le PLU de Tallard

De : CAL Nina <n.cal@hautes-alpes.cci.fr>

Date : 27/06/2025, 17:53

Pour : "plu@ville-tallard.fr" <plu@ville-tallard.fr>

Copie à : BADINIER Matthieu <m.badinier@hautes-alpes.cci.fr>, CAVALLINO Frederic - Président CCI des Hautes-Alpes <president@hautes-alpes.cci.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours, veuillez trouver ci-joint l'avis favorable de la CCI des Hautes-Alpes concernant le projet de révision allégée n°1 du PLU de Tallard.

En vous souhaitant bonne réception de ce document,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Nina Amar Cal** - Attachée de Direction et Cabinet du Président

[n.cal@hautes-alpes.cci.fr](mailto:n.cal@hautes-alpes.cci.fr)

M. 07 85 63 76 06

CCI Hautes-Alpes

16 rue Carnot - CS 96006

05 001 Gap Cedex

[www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)



 *Faites un geste pour l'environnement, n'imprimez ce document qu'en cas de nécessité*

— Pièces jointes : —

Avis CCI 05 - Révision allégée du PLU Tallard 06.2025.pdf

53,8 Ko



Le Président

Gap, le 30 juin 2025

Monsieur Daniel REICHERT  
Mairie de Tallard  
1 Place Général de Gaulle

05130 TALLARD

**Objet :** Avis de la CCI des Hautes-Alpes relatif au projet de révision allégée n°1 du PLU de Tallard

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de la consultation que vous avez engagée relative au projet de révision allégée N°1 du PLU de Tallard, j'ai le plaisir de vous faire parvenir en retour l'avis de la Chambre De Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes.

L'extension de la zone urbaine Ud réservée à la piste d'envol et aux installations et constructions civiles et militaires de l'aérodrome, par la création d'une zone Udx a pour objectif d'accueillir la construction d'un hangar de grande taille (le 4ème) pour la Société ROTORTRADE, spécialisée dans la vente et la maintenance/réparation d'hélicoptères. C'est cette dernière branche qui est implantée à Tallard depuis 2024.

L'entreprise au rayonnement de portée mondiale, est notamment partenaire d'AIRBUS et LEONARDO. Son développement et sa capacité à répondre aux marchés obtenus en Europe et au Moyen-Orient, nécessitent cet agrandissement pour lequel l'investissement annoncé est de 5 millions d'euros. Il s'accompagnerait de la création d'une cinquantaine emplois d'ici 2030, dont 10 sont déjà effectifs.

Notons par ailleurs qu'une étude dérogoire à l'inconstructibilité aux abords de la RN85 (soumise à la loi Barnier n° 95.101 du 2 février 1995 et amendement Dupont Articles L111-6 et suivants du Code de l'Urbanisme) a été réalisée en 2025.

Au regard de l'importance économique du projet à l'échelle du territoire, la CCI émet un avis favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma parfaite considération.

Frédéric CAVALLINO